VERBE SUBJECTIF ET DISCOURS SCIENTIFIQUE : MODALISATION, EVALUATION ET TRADUCTION¹

Résumé: Cette étude a pour objet l'analyse de la dimension subjective du discours scientifique (désormais ADS). A travers les questions de modalisation, d'évaluation et d'assertion, ce travail vise à interroger plus particulièrement la notion de verbe (inter)subjectif. Le positionnement du chercheur.se en SHS sera détaillé en vue de faire ressortir les critères de l'évaluation axiologique. La terminologie adoptée tiendrait compte de celles de la Critical Discourse Analysis (CDA), de l'Analyse du Discours (AD) et de la critique de l'argumentation en France. Les configurations d'évaluation et d'énonciation mises en évidence problématiseront la subjectivité et l'engagement véhiculés par le verbe estimer. Cette réflexion est fondée sur et mène à une analyse de corpus d'écrits scientifiques (en particulier, des thèses de doctorat en Linguistique et en Biologie françaises) puisé dans Scientext. D'autres exemples seront employés afin d'étayer notre recherche. Dans le présent travail, nous présenterons, tout d'abord, le cadre de notre analyse (1). Nous exposerons, ensuite, les résultats de nos observations empiriques (2). Nous étudierons, au final, la problématique de la traduction du verbe mis en examen (3).

Mots-clés: Verbes, subjectivité, évaluation, jugement, modalisation, traduction

Abstract: This study concerns the analysis of the subjective dimension of scientific discourse (henceforth ADS). Through the questions of modalization, assessment and assertion, this work aims to examine more specifically the concept of verb (inter) subjective. The positioning of researcher in SHS will be detailed in order to bring out the criteria of axiological evaluation. The terminology used will reflect those of the Critical Discourse Analysis (CDA), the Discourse Analysis (AD) and the criticism of argumentation in France. The configurations of evaluation and enunciation highlighted are problematize subjectivity and commitment conveyed by the verb estimate. This reflection is based on and leads to a scientific literature corpus analysis (especially, doctoral theses in Linguistics and French Biology) drew on Scientext. Other examples will be used to support our research. In the present work, we will present, any first, the framework for our analysis (1). We will, then, set out the results of our empirical observations (2). We will study, in the end, the problematic of the verb translation placed under investigation (3).

Key-words: verbs, subjectivity, assessment, judgment, modalization, translation

1. Introduction

De nombreux verbes français et anglais permettent d'exprimer « l'opinion » d'un énonciateur en explicitant la prise en charge d'un contenu de pensée. Ces verbes dits d'opinion (penser, considérer, croire, estimer ou believe, think, consider, etc.) sont définis de façon circulaire, ce qui laisse penser qu'ils sont interchangeables. Si nous entendons par assertion la prise en charge énonciative d'une valeur (et une seule) sans explicitation de la prise en charge alors les

51

¹ Ala Eddine **Bakhouch**, ATER en Linguistique française, LDC-LR11ES37 (Université de Jendouba), LIDILEM-EA 609 (Université Stendhal Grenoble III) et Université de Carthage (Tunisie) abakhouch@yahoo.fr

verbes dits d'opinion renvoient à une modalité non-assertive. Or la modalisation ne met pas en jeu uniquement « l'opinion » d'une instance énonciative. Nous préférons utiliser la terminologie « verbe d'évaluation subjective » pour renvoyer à une modalisation d'assertion prise en charge par un énonciateur (origine ou rapporté). Les différentes configurations de l'origine assertive par rapport au domaine de validation entraînent des variations sur l'emploi des verbes au niveau de chaque langue et des traductions.

Lorsqu'estimer fonctionne comme verbe d'évaluation subjective, il se rapproche de trouver, considérer, croire ou penser, sans pour autant pouvoir systématiquement se substituer à eux. Ainsi, on peut difficilement remplacer estimer par trouver dans (elle estime que le Breton doit se développer (? elle trouve que le Breton doit se développer) alors que la substitution est possible dans elle estime que c'est un excellent rapport (elle trouve que c'est un excellent rapport). Nous présentons, ici, quelques éléments pour mettre en évidence le fonctionnement d'estimer et dégager ses traductions en anglais. Les équivalences « pré-établies » entre les verbes français comme estimer/estimate, considérer/consider, trouver/find ou croire/believe ne sont pas systématiques du fait que la prise en charge énonciative est spécifique à chaque verbe et pose des problèmes de contraintes énonciatives dans le passage d'une langue à une autre.

2. Cadre d'analyse

2. 1. Les nuances subjectives

Estimer revient à évaluer, calculer approximativement ou déterminer la valeur par une appréciation¹. Dès lors qu'une estimation ou évaluation est en jeu, on peut se demander l'acteur de l'estimation, « la personne qui estime » et les critères adoptés « sur quels critères ? ». Quand on estime quelque chose quantitativement (un prix, par exemple), on ne connaît pas sa valeur effective. L'évaluateur/estimateur procède à une évaluation en fonction de critères permettant d'ajuster la valeur au plus proche de la réalité. Il y a donc un hiatus entre la valeur estimée et la valeur effective de X (estimer le nombre d'habitants, par exemple). Retrouve-t-on ce hiatus lorsqu'estimer porte sur un contenu de pensée ? L'énonciateur pose « la bonne valeur » relativement à un cadre de référence qui correspond à ses valeurs personnelles au moment de l'énonciation:

	(1)	Il estime	au'on	nourrait l	e remni	lacer
И		11 CSHIIIC	uu on	pourrant	ϵ $i\epsilon m \nu i$	ucci.

¹ Dictionnaire Le	D 1 (1005)
'Dictionnaire Le	P Rohert (1995)

On peut considérer qu'il y a *un hiatus* entre la « bonne valeur » posée pour l'énonciateur rapporté *il* (= *vous pouvez le remplacer*) et ce qui est effectivement le cas (= *vous ne l'avez pas remplacé*). Parfois « la bonne valeur » posée par l'énonciateur s'oppose, explicitement ou implicitement, à une « bonne valeur » posée par une autre source énonciative.

(2) Nous estimions que l'état du système est inquiétant.

Dans tous les cas, *estimer* implique un cadre de référence qui sert de régulateur dans la mise en place de l'évaluation. On évalue la conformité de X avec un cadre de référence, qui implique soit une étude scientifique (quantitative), soit une représentation subjective (qualitative). Si un locuteur lambda dit « j'estime qu'on a dépassé les bornes », il évalue subjectivement le passage de « ce qui est acceptable » pour lui à « ce qui n'est pas acceptable », conformément à un cadre de référence qui fonctionne comme norme subjective. La relation prédicative [on – dépasser les bornes] est validée par et pour l'énonciateur en marquant qu'un jeu intersubjectif est possible sur les propriétés associées à « dépasser les bornes ». Le nom *estime* et la construction verbale *estimer quelqu'un* sont évalués positivement en renvoyant à une bonne opinion et à un sentiment favorable né de la bonne opinion qu'on a du mérite ou de la valeur de quelqu'un !

(3) On peut estimer l'impact de ces conduites sur les résultats des enfants. (Morange, 2007)

C'est pourquoi, dans les emplois propositionnels, *l'évaluation qualitative* est basée sur ce qui représente « la bonne valeur » pour l'énonciateur :

(4) *Michèle Lacoste (1993 / 47) : « j'estime* que la part du handicape socioculturel doit être relativisée » (Glaser, 2005)

D'ailleurs, on ne peut pas dire *je n'estime pas (*je n'estime pas que ce que fait M est courageux) alors que les autres verbes du même type, trouver, penser ou croire sont compatibles avec la négation² (je ne trouve pas que ce soit courageux). Le cadre de référence implique un jeu sur les représentations des propriétés associées aux notions évaluées. On retrouve l'idée de hiatus entre une valeur posée comme conforme au cadre de référence fixé par l'énonciateur et d'autres valeurs non-conformes à ce cadre de référence (mais potentiellement conformes à un autre cadre). Cette altérité énonciative permet une régulation

.

¹ Idem.

² Même si, avec tous ces verbes, la négation porte sur le contenu de pensée, pas sur le verbe introducteur, on peut noter l'exception d'estimer qui n'admet pas la forme négative.

subjective qui, bien que compatible avec d'autres verbes du même type, est prépondérante avec *estimer*. Remplaçons *estimer* par ces deux verbes dans l'énoncé (4) :

(5) *Michèle Lacoste (1993 : 47) : « je trouve/je pense* que la part du handicape socioculturel doit être relativisée » (Glaser, 2005)

L'énoncé original en *j'estime que* correspond à un titre d'article de journal. La manipulation en (5) reste attestable, sans produire le même effet : *trouver* et *penser* explicitent la prise en charge du jugement de valeur déjà marqué par l'adjectif *courageux* sans apporter la « relativité » du jugement par rapport à un cadre de référence. Quand la citation commence par *j'estime que*, l'altérité est convoquée en impliquant « d'autres estiment autre chose (...) ». Il s'agit d'un positionnement d'une instance énonciative qui valide la valeur souhaitée (« la bonne valeur »). Poser son cadre de référence implique que d'autres cadres de référence puissent être pris en compte par d'autres instances énonciatives, comme en (6) :

(6) Très sensibles à la discrétion, nous **avons** donc **estimé** la valeur maximum de ce terme à 27, 8 mm

Le critère sur lequel est basée l'évaluation est explicité en début d'énoncé (*très sensible à la discrétion*). On peut tout à fait substituer *penser* à *estimer*, l'énoncé (7) reste attestable, mais on perd la prise en compte de l'altérité énonciative dans le positionnement du sujet (moi j'estime que X alors que d'autres estiment que NON-X):

(7) [C'est parce que nous sommes très sensibles à la discrétion,] nous **pensons** que la valeur maximum de ce terme à 27, 8 mm (Ghimenton, 2008)

Nous aborderons à présent de façon concise l'étude de l'évaluation subjective dans le discours scientifique.

2. 2 Évaluation subjective et système de titraison

L'emploi du verbe *estimer* permet de marquer la singularité de l'opinion de l'énonciateur. Il est fréquemment employé dans les titres et sous-titres où un jugement est relayée par une citation introduite par *j'estime que*. Le schéma récurrent de ces titres est le suivant : le nom de l'énonciateur rapporté est mentionné puis directement suivi d'une citation en *j'estime que*. En voici quelques exemples :

(8) Il estime que le motif est représentatif de la présence d'une structure. (Berger, 2010)

(9) Nous **estimons** certaines grandeurs significatives des transferts énergétiques. (Glaser, 2005)

La bonne valeur posée pour l'énonciateur marque un rejet de la prise en charge d'une autre opinion implicite (Nous n'estimons pas d'autres grandeurs non significatives des transferts énergétiques [8]). Dans tous les cas, l'emploi du verbe *estimer* marque une altérité énonciative au sens où la position de l'énonciateur se distingue d'autres positions implicites. On remarque aussi que les questions du type « *estimez-vous que* (...)? » sont fréquentes, par exemple, dans les sondages dès lors qu'il s'agit de mesurer « l'opinion » d'un groupe de personnes :

- (10) Estimez-vous que les instituts de sondage soient crédibles ?
- (11) En matière de sécurité biologique, estimez-vous que la structure transite doit rester au centre de la souche ?

Nous examinerons, dans ce qui suit, l'alternative estimation/estimé.

2.3. La catégorie verbale entre objet d'estimation et objectif estimé

Les questions des sondages peuvent concerner des contenus de pensée non-actualisés ou des assertions fictives (ce que X doit faire/ devrait faire par exemple):

(12) Les vitesses moyennes réelles ont été mal estimées par les mesures fils chauds dans cette section. (Aubrun, 1999)

Estimer porte alors sur une relation prédicative dont la validation est visée, donc non validée. Cette configuration constitue un cas où *estimer* et *trouver* ne sont pas interchangeables :

- (13) On estime grossièrement l'épaisseur de vorticité à 10 mm. (José Ramondetti, 1994)
- (14) On estime grossièrement que l'épaisseur de vorticité est à 10 mm.

En (13) devoir implique une visée posée par rapport à un repère subjectif : cela bloque la compatibilité avec trouver qui marque l'évaluation d'une relation dont l'existence est posée préalablement. En effet, nous avons montré, dans Doro-Mégy (2004), que le verbe trouver exigeait à la fois un jugement de valeur et une reprise (contextuelle ou situationnelle) pour fonctionner comme verbe d'évaluation subjective (comme dans je la trouve sensas). Dans les autres

cas, trouver pose l'existence de X, sans jugement (j'ai trouvé une voiture sensas). Contrairement à trouver, estimer est compatible avec la visée et les relations prédicatives désactualisées. Il admet d'ailleurs les propositions infinitives : estimer devoir faire quelque chose / *trouver devoir faire quelque chose. Les remarques finales détaillées ci-dessous expliciteront l'intérêt théorique et appliquée de notre analyse.

3. Résultat des classifications

L'étude détaillera trois cas de figure explicitant le fonctionnement du verbe *estimer*. Cela revient à passer en revue l'évaluation quantitative, l'évaluation qualitative et la valeur visée.

3.1. 1^{er} cas de figure (A)

Dans ce premier cas, *estimer* renvoie à une *évaluation quantitative* basée sur un cadre de référence scientifique :

(15) Les chercheurs estiment qu'environ 33 % de tous les cas de cancer sont reliés à une exposition à des agents cancérigènes en milieu de travail. (Herbiniere, 2005)

Nous examinerons ci-après un autre type d'évaluation.

3.2. 2ème cas de figure (B)

Ici, le recours constant au verbe *estimer* lui confère une pleine valeur qualitative. L'*évaluation qualitative* est basée, ainsi, sur les valeurs personnelles et/ou l'expérience de l'énonciateur-estimateur :

(16) Ils estiment que c'est un excellent rapport.

Ci-dessous sera examinée un cas particulier du précédent, en l'occurrence, l'évaluation intégrée.

3.3. 3ème cas de figure (C)

La valeur assignée au verbe *estimer* est, dans ce dernier cas, l'évaluation qualitative. Celle-ci pourrait aussi être qualifiée de valeur visée. L'évaluation est basée sur les connaissances de l'énonciateur, comme par exemple dans l'évaluation des risques et dangers :

(17) Le directeur de l'institut **estime** que tout danger n'est pas écarté, pour l'immédiat dans la Zone déjà éprouvée. (Crozat, 2007)

Ces trois configurations vont nous permettre de traiter les problèmes de traduction, directement liés à la singularité de la prise en charge énonciative de chaque verbe.

4. Aperçu de traduction

Nous étudierons cette question selon trois points fondamentaux. Il sera question, au préalable, d'analyser la traduction dite *monolatérale* en examinant l'emploi d'*estimate*. Nous détaillerons, par la suite, une translation *associée* et ce, par l'introduction de *feel*. Nous expliciterons, dans la clôture de cette sous-partie, une traduction corollaire aux précédentes, la translation *bilatérale*.

4.1. Traduction monlatérale

Dans les contextes scientifiques ou d'estimations chiffrées (Cas A), la traduction par *estimate* est privilégiée :

- (18) Les chercheurs estiment qu'environ 33% de tous les cas de cancer sont reliés à une exposition des agents cancérigèness en milieu de travail. (Rocha Perugini, 2008)
- (19) Scientists have estimated that as may as 33% of all cancers are related to workplace exposures to carcinogens.

De même en (20), l'évaluation quantitative (800 millions de gens) entraîne une traduction par le verbe estimate en anglais :

- (20) Ils estiment par ailleurs avoir toujours donné des explications. (Ledouble, 2002)
- (21) They believe, moreover, have always given an explanation.

La transposition du verbe en nom *estimates* (suivi du verbe *approximated*) est également possible :

- (22) Certains estiment le taux d'omission de déclaration à plus de 90 %. (Mietton, 2007)
- **(23)** Some *estimates* approximated the level of under reporting to be in excess of 90 %.

En revanche, lorsque la relation évaluée n'est pas chiffrée mais basée sur une composante qualitative, d'autres traductions sont possibles, comme *feel, believe, think* ou *consider*.

4.2. Traduction associée

Retrouver *feel* parmi les traductions d'un verbe d'évaluation subjective français montre à quel point la représentation formelle de chaque verbe doit prendre en compte les différentes configurations des instances subjectives par rapport au

domaine de validation. *Feel* met en jeu à la fois la perception et la connaissance. Delmas (2006) parle de *bilan cognitif*, le rapprochant alors du fonctionnement de *believe*¹. Ce bilan cognitif est associé à l'expérience sur laquelle est basé le jugement personnel. Ducrot (1984 : 73) montre d'ailleurs qu'*estimer* fait partie des verbes qui « laissent entendre que mon opinion se fonde sur un jugement personnel porté à partir de mon expérience ». Ainsi, il n'est pas surprenant de trouver *feel* parmi les traductions d'*estimer* (Cas B) :

- **(24)** Si tu **estimes** être autorisé ou non à déplacer certaines des règles en usage. (Crozat, 2007)
- (25) If you feel that you are or not be allowed to move some of the rules in use.

Voici un exemple de traduction de *feel* par *estimer* qui confirme que la traduction est valable dans les deux sens (français/anglais; anglais/français):

- (26) Initially, we feel that search program is very important and should not be reduced
- (27) Au début, on estime que le programme de recherche est très important et ne devrait surtout pas être réduit. (Dannaoui, 1999)

Paulin (2005 : 187) montre que ce type de verbe présuppose un objet pour fonctionner comme verbe d'évaluation subjective : « toute perception est perception de quelque chose qui existe ou qui n'existe pas ». Et elle ajoute :

« Le fait que feel, ainsi que sentir, estimer (...) supportent dans certaines situations énonciatives, une complétive – infinitive, gérondive, ou en that – pour ce qui est de l'anglais, implique une préconstruction et témoigne d'une certaine agentivité du sujet percevant qui n'est pas seulement passif face au monde qu'il recrée selon les perceptions qu'il en a. »

Avec *feel* et *estimer*, ce qui est préconstruit, c'est l'objet évalué (le contenu de pensée dans notre cas). La perception, caractéristique de *feel*, se mêle à la représentation cognitive de la source du jugement. Le lien entre les verbes qui mettent en jeu le « bilan cognitif » peut être mis en évidence dans les questions posées dans les sondages d'opinion. On note que *feel* et *think* en anglais sont quasiment interchangeables :

- (28) Do you think that these measures are a calibration?
- (29) Do you feel that these measures are a calibration?

_

¹ Pour une étude de *believe* consulter F. Doro-Mégy (2008).

Et les traductions françaises font apparaître le verbe *estimer* :

(30) Estimons-nous que ces mesures constituent un étalonnage?

Ici, l'emploi du verbe *mériter* dans la complétive est typique de la norme subjective sur laquelle l'estimation qualitative est basée.

4.3. Traduction bilatérale

Dans la dernière configuration (cas C) où la relation évaluée est désactualisée, la traduction par le verbe *think* revient régulièrement :

- (31) Enfin, ils estiment que les experts de l'extérieur devraient être responsables des consultations.
- (32) Finally, some respondents thought the external experts should be responsible for undertaking consultations.

La modalité véhiculée par *devraient* en (31) renvoie à une assertion fictive, envisagée comme la bonne valeur par l'énonciateur. On peut ajouter que l'altérité des supports modaux (*some think X while others think Y*) est prépondérante à la fois avec *estimer* et *think* qui marquent chacun la singularité de la position de la source du jugement parmi d'autres configurations subjectives. On retrouve cette problématique de l'altérité dans l'énoncé suivant où la deuxième occurrence de *think* a été traduite par *estimer*:

- (33) Les applications cherchant à estimer l'état du système sans avoir à disposer d'une importante capacité de calcul. Rousset, 2004)
- (34) Applications seeking to estimate the state of the system without diposer a significant computing capacity.

Il s'agit d'un jeu intersubjectif sur les propriétés associées à be amused : l'énonciateur et l'énonciateur rapporté (les applications) n'ont pas la même position, ce qui introduit une discordance et une altérité forte dans l'énoncé (33). Cela confirme que le verbe estimer renvoie à une évaluation subjective qui se situe relativement à un cadre de référence propre à chaque instance subjective. Ce jeu intersubjectif fait écho à « un travail de zonage » sur la structuration des notions. Dès lors que l'altérité n'est plus fondamentale, estimer peut être traduit par believe. Il s'agit du cas (B) où le verbe d'évaluation subjective explicite la prise en charge énonciative en marquant que la conviction prime alors sur l'altérité:

- (35) Presque tous les canadiens (95 p.100) estiment que le VIH/sida constitue un problème assez sérieux ou très sérieux. (Mietton, 2007)
- (36) Virtually all of Canadians (95 per cent) believe HIV/AIDS to be somewhat serious (35 per cent) to very serious problem (60 per cent).

La traduction par *believe* privilégie l'adhésion du sujet par rapport à un contenu de pensée. En (35), le verbe *estimer* rend compte de l'évaluation du problème du VIH relativement à un gradient (*assez sérieux / très sérieux*). En effet, *estimer* peut marquer la position du « curseur » sur une échelle, en évaluant la position de l'énonciateur relativement à un gradient (comme par exemple *j'estime que vous avez suffisamment travaillé pour aujourd'hui*). La traduction par *believe* marque la conviction que représente cette « bonne valeur ». On est proche du *bilan cognitif*. Lorsque celui-ci est basé sur l'expérience du sujet, les traductions par *believe* et *feel* sont quasiment équivalentes :

- (37) En outre, 50 % des Américains estiment que le manque de temps est un problème plus sérieux que le manque d'argent. (Popescu-Belis, 2002)
- (38) In addition, 50 % of Americans believe (the) lack of time is a bigger problem than money.

Ainsi, estiment dans (37) aurait pu être traduit par feel:

(39) In addition, 50 % of Americans feel (the) lack of time is bigger problem than money.

5. Conclusion

La traduction de l'évaluation subjective doit tenir compte de différents paramètres. Nous en citons plus particulièrement :

- a. la source énonciative ;
- b. la nature de la relation sur laquelle porte l'évaluation ;
- c. les propriétés du modalisateur d'assertion.

L'exemple du verbe estimer montre que les traductions varient selon la configuration des positions (inter) subjectives et la composante quantitative ou qualitative évaluée. Il pose la « bonne valeur » pour l'énonciateur : le contenu de pensée est évalué comme conforme à ses représentations. Lorsque le calcul de l'évaluation est basé sur une estimation chiffrée, estimer est principalement traduit par estimate. En revanche, si l'évaluation dépend d'un jugement appréciatif, on aura une traduction par feel dès lors que le contenu de pensée met en jeu la perception et la connaissance basée sur l'expérience du sujet.

Les traductions par *feel* et *believe* sont très proches, l'une activant la composante de « l'expérience », l'autre celle de « l'adhésion ». Les traductions par *think* impliquent une altérité qualitative avec un jeu sur les positionnements intersubjectifs, comme dans le cas d'oppositions entre différentes opinions par exemple. Dans tous les cas, l'évaluation implique un ajustement intersubjectif relatif à un cadre de référence basé sur les représentations cognitives de la source énonciative. La linguistique contrastive, en multipliant les études locales, met en regard différentes hypothèses qui aboutissent progressivement à la mise à jour de systèmes linguistiques. Dans une certaine mesure, elle permet de prévoir les traductions, et d'appréhender deux langues par rapport à leur propre système. Nous souhaitons que les réflexions avancées précédemment y aient contribué.

Bibliographie

Authier-Revuz J., 1995, Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et noncoïncidences du dire. T. 1 et 2. Larousse, Paris.

Berthelot, J.-M., 2003, Figures du texte scientifique, Paris : P.U.F.

Charaudeau, P. & Maingueneau D., 2002, Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Seuil.

Ducrot, O., 1980, Les Mots du discours, Paris : Les Éditions de Minuit.

Fløttum, K., 2004, «La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on », dans A. Auchlin, E. Roulet et J.-M., Adam, *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, pp. 404-414.

Rinck, F., 2006, *L'article de recherche en Sciences du Langage et en Lettres, Figure de l'auteur et approche disciplinaire du genre*. Thèse de doctorat. Université Grenoble 3.

Numéros de revues

Delmas, C., 2006, « Variation autour de *feel* », dans F. Fredet et A.M. Laurian (dir.), *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique*, 6, Peter Lang, p. 75-81

Doro-Megy, F., 2004, «Quand think est traduit par trouver», Contrastes, Mélanges offerts à J. Guillemin-Flescher, Ophrys, p. 115-126.

Drouin, P., 2007, «Identification automatique du lexique scientifique transdisciplinaire », Revue Française de Linguistique Appliquée. 12(2), pp. 45-64.

Fløttum, K. et Eva T., 2004, «L'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique », *Lidil*, 41, pp. 41-58.

Paulin, C., 2005, « Perception et connaissance : de feel à sentir, estimer, croire », Linguistique et Appropriation des langues, n° 4, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 179-195.

Corpus

- <www.linguee.fr/français-anglais>
- < http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php>
- <www.webitext.com/bin/webitext.cg>

Studii de gramatică contrastivă

Ala Eddine **Bakhouch** est enseignant-chercheur en linguistique française dans le cadre de l'Université de Carthage (Tunisie) et de l'Université Stendhal Grenoble III (France), LDC-LR11ES37 (Université de Jendouba), LIDILEM-EA 609. Ses recherches portent sur l'analyse du discours spécialisé.